

## Sanofi va acquérir Synthorx pour 2,5 milliards de dollars et renforcer son portefeuille en immuno-oncologie

- Une plateforme exclusive en immuno-oncologie qui présente des synergies avec les plateformes thérapeutiques de Sanofi
- Le principal actif, THOR-707 (un IL-2 « non alpha »), est étudié dans le traitement de plusieurs tumeurs solides, en monothérapie ou en association avec des inhibiteurs de checkpoint immunitaire et de futurs agents d'immunothérapie
- Portefeuille pré-clinique en oncologie et troubles auto-immuns

**Paris et San Diego (Californie) – Le 9 décembre 2019** – Sanofi et Synthorx, Inc. (NASDAQ: THOR), une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de traitements visant à prolonger et améliorer la vie des personnes atteintes de cancer ou de troubles auto-immuns, ont conclu un accord définitif en vertu duquel Sanofi se portera acquéreur de la totalité des actions en circulation de Synthorx à raison de 68 dollars par action, ce qui représente une transaction en numéraire valorisée approximativement à 2,5 milliards de dollars (sur une base entièrement diluée). Cette opération a été approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration de Sanofi et de Synthorx.

*« Cette acquisition cadre parfaitement avec notre stratégie et notre volonté de dynamiser l'innovation et de bâtir un portefeuille composé de médicaments de haute qualité, comme nous allons l'exposer demain 10 décembre à l'occasion de notre Capital Markets Day. Elle est de plus en phase avec notre objectif de doter notre franchise Oncologie de médicaments ayant le potentiel de changer l'exercice de la médecine, ainsi que d'associations thérapeutiques innovantes », a déclaré Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi.*

*« La plateforme technologique exceptionnellement innovante de Synthorx a déjà donné naissance à une molécule qui pourrait devenir la pierre angulaire de la prochaine génération de traitements combinés en immuno-oncologie. En augmentant sélectivement le nombre de lymphocytes T effecteurs et de lymphocytes NK (natural killer) dans l'organisme, THOR-707 pourra être combiné avec nos médicaments actuels d'oncologie et les futurs immunomodulateurs de notre portefeuille de développement pour traiter le cancer. Le portefeuille de lymphokines modifiées de Synthorx est également très prometteur, non seulement en oncologie mais aussi dans le traitement de maladies auto-immunes et inflammatoires », a précisé le docteur John Reed, Ph.D., Responsable Monde de la Recherche et Développement de Sanofi.*

*« Nous sommes heureux que Sanofi reconnaisse la valeur de notre plateforme d'expansion de l'alphabet génétique et le potentiel de notre portefeuille d'agents thérapeutiques optimisés contre le cancer et les troubles auto-immuns », a indiqué Laura Shawver, Ph.D., Présidente et Directrice Générale de Synthorx. « Sanofi possède surtout un portefeuille d'agents thérapeutiques qui, combinés à nos cytokines Synthorin, pourraient se révéler incroyablement prometteurs pour les patients du monde entier. Je souhaite remercier nos collaborateurs et ceux de Sanofi de leurs efforts infatigables en faveur des patients. »*

## **Renforcement de la franchise Immuno-oncologie de Sanofi**

Le principal candidat-médicament de Synthorx en immuno-oncologie, THOR-707, une variante de l'interleukine 2 (IL-2), est en phase de développement clinique dans le traitement de multiples tumeurs solides, soit en monothérapie, soit en association avec des inhibiteurs de checkpoint immunitaire. Il a le potentiel de devenir le meilleur IL-2 de sa classe pharmacothérapeutique pour le traitement de tumeurs solides et a donné la preuve de sa supériorité thérapeutique par rapport à d'autres IL-2, en plus de présenter un profil pharmacologique optimisé et de nécessiter un dosage moins fréquent.

Outre le candidat THOR-707, les autres programmes de Synthorx au stade précoce concernant des cytokines thérapeutiques conforteront le positionnement de Sanofi dans la sphère de l'oncologie et plus particulièrement de l'immuno-oncologie. Selon nos prévisions, les IL-2 devraient devenir la pierre angulaire des futurs traitements combinant des agents d'immuno-oncologie, en plus de se prêter à de multiples combinaisons possibles avec les actifs cliniques et pré-cliniques de Sanofi en oncologie, en particulier avec les anticorps anti-PD-1, les anti-CD-38 et les molécules qui modulent les lymphocytes T effecteurs et les lymphocytes NK (*natural killer*).

## **Synergie avec les plateformes de Sanofi**

La plateforme dite d'expansion de l'alphabet génétique de Synthorx devrait permettre le développement d'un portefeuille d'agents thérapeutiques différenciés. Seule ou combinée aux autres plateformes de Sanofi, en particulier la plateforme Nanobody®, elle permettra à l'entreprise de développer un large éventail d'agents biologiques comme des conjugués anticorps-médicaments, des protéines de fusion et des agents biologiques multi-spécifiques, dont les applications et indications thérapeutiques dépasseront le cadre de l'oncologie.

## **Modalités de la transaction**

En vertu de l'accord de fusion, Sanofi lancera une offre publique d'achat visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Synthorx au prix de 68 dollars par action en numéraire, ce qui valorise l'entreprise à environ 2,35 milliards de dollars. Le prix d'acquisition de 68 dollars par action représente une prime de 172 % par rapport au cours de clôture des actions de Synthorx le 6 décembre 2019.

La finalisation de l'offre publique d'achat est assujettie à diverses conditions, en particulier à l'obtention des autorisations réglementaires, à l'apport d'au moins la

majorité des actions ordinaires en circulation de Synthorx, à l'expiration de la période d'attente prévue par la loi antitrust américaine Hart-Scott-Rodino de 1976, et à d'autres conditions usuelles. À la suite de la clôture de l'offre, une filiale intégralement détenue par Sanofi fusionnera avec Synthorx et toutes les actions qui n'auront pas été apportées à l'offre publique d'achat seront converties en un droit à recevoir 68 dollars au comptant par action. L'offre publique d'achat devrait débuter en décembre 2019. Sanofi prévoit de financer cette opération avec sa trésorerie disponible. Sous réserve de satisfaction ou de dispense des conditions de clôture usuelles, l'opération devrait être finalisée au premier trimestre de 2020.

Le conseiller financier de Sanofi est Morgan Stanley & Co. et son conseil juridique Weil, Gotshal & Manges LLP. Synthorx a retenu Centerview Partners LLC pour agir à titre de conseillers financiers exclusifs et Cooley LLP comme conseil juridique.

### À propos de Synthorx

Synthorx, Inc. est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de traitements visant à prolonger et améliorer la vie des personnes atteintes de cancer ou de troubles auto-immuns. Première du genre, sa plateforme exclusive d'expansion de l'alphabet génétique permet d'ajouter deux nouvelles lettres à l'alphabet classique de l'ADN pour former une nouvelle paire de bases et créer ainsi des agents biologiques optimisés ou Synthorins. Les Synthorins sont des protéines optimisées grâce à l'incorporation de nouveaux acides aminés encodés par la nouvelle paire de base qui permettent des modifications ciblées et renforcent les propriétés pharmacologiques de ces agents thérapeutiques. Le principal candidat d'immuno-oncologie de l'entreprise, THOR-707, une variante de l'IL-2, est en phase de développement dans le traitement de multiples tumeurs, soit en monothérapie, soit en association avec un inhibiteur de checkpoint immunitaire. L'entreprise est née des travaux novateurs de Floyd Romesberg et du Scripps Research Institute. Le siège de Synthorx est situé à La Jolla, en Californie. Pour plus d'informations, voir le site [www.Synthorx.com](http://www.Synthorx.com).

### À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

#### Relations Médias Sanofi

Ashleigh Koss  
Tél.: +1 908 205 2572  
[ashleigh.koss@sanofi.com](mailto:ashleigh.koss@sanofi.com)

#### Relations Médias Synthorx

Lauren Fish  
Canale Communications  
Tél.: 619-849-5386  
[lauren@canalecomm.com](mailto:lauren@canalecomm.com)

#### Relations Investisseurs Sanofi

George Grofik  
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45  
[ir@Sanofi.com](mailto:ir@Sanofi.com)

#### Relations Investisseurs Synthorx

Enoch Kariuki, Pharm.D.  
Tél.: +1 858-750-4750  
[ekariuki@Synthorx.com](mailto:ekariuki@Synthorx.com)

Christina Tartaglia  
Stern IR, Inc.  
Tél.: +1 212-362-1200

### **Déclarations prospectives - Sanofi et Synthorx**

Cette communication contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques et peuvent comprendre des déclarations comprenant des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « sera », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que les directions de Sanofi et de Synthorx estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi et de Synthorx, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les risques liés à la capacité de Sanofi et de Synthorx à finaliser l'acquisition aux conditions proposées, ou selon le calendrier attendu, y compris ceux liés à l'obtention de toute autorisation réglementaire requise, la possibilité que des offres concurrentes soient faites, les autres risques associés à la réalisation d'un rapprochement d'entreprises, tels que le risque que l'intégration ne soit pas réussie, qu'elle soit plus difficile, chronophage, ou plus coûteuse qu'attendu, ou que les bénéfices attendus de l'acquisition ne se réalisent pas, les risques liés aux opportunités futures et aux projets de la société acquise, y compris les incertitudes liés à sa performance financière et les résultats de la société acquise après la finalisation de la transaction, les perturbations induites par l'acquisition proposée rendant plus difficile la conduite des affaires courantes ou la poursuite des relations avec les clients, les employés, les fabricants, les fournisseurs et les groupes de patients et la possibilité que si les avantages anticipés de la transaction ne se réalisent pas dans les délais attendus une fois celle-ci réalisée ou ne sont pas conformes à ceux anticipés par les analystes et les investisseurs le cours de bourse de Sanofi pourrait baisser, ainsi que les autres risques relatifs à l'activité respective de Sanofi et Synthorx, y compris leur capacité à accroître les chiffres d'affaires et les revenus des produits existants et à développer, commercialiser ou mettre sur le marché de nouveaux produits, la concurrence, y compris d'éventuels produits génériques, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement y compris les futures données cliniques et analyses, les obligations réglementaires et la supervision des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, notamment leurs décisions concernant l'approbation ou non, et à quelle date, de la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour un produit candidat, ainsi que les décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, les risques associés à la propriété intellectuelle y compris la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à défendre les brevets, les contentieux futurs l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, l'instabilité des conditions économiques. Bien que la liste des facteurs présentés ici soit représentative, elle ne peut être considérée comme faisant état de tous les risques potentiels, incertitudes et hypothèses qui pourraient avoir un effet significativement défavorable sur la situation financière ou le résultat opérationnel des deux entreprises. Ces facteurs de risques devraient être lus conjointement avec ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2018 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2018 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC, de même que dans les rapports sur Form 8-K, les rapports trimestriels sur Form 10-Q et les rapports annuels sur Form 10-K que Synthorx a déposés auprès de la SEC. Les déclarations prospectives sont valables à la date des présentes et ni Sanofi ni Synthorx ne s'engagent à mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sous réserve de la réglementation applicable.

### **Informations complémentaires pour les actionnaires des États-Unis**

L'offre publique d'achat visant les actions ordinaires en circulation de Synthorx dont il est question dans le présent communiqué n'a pas encore débuté. Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour une offre de vente des actions de Synthorx pas plus qu'il ne se substitue aux documents de l'offre publique d'achat que Sanofi et sa filiale d'acquisition déposeront auprès de la Securities and Exchange Commission (ci-après la « SEC ») des États-Unis lorsque cette offre sera lancée. Lorsque l'offre publique d'achat sera initiée, Sanofi et sa filiale d'acquisition déposeront auprès de la SEC les documents de l'offre par la voie du formulaire intitulé « Schedule TO », et Synthorx déposera un document de sollicitation / recommandation (sollicitation / recommendation statement) concernant l'offre par la voie du formulaire intitulé « Schedule 14D-9 ». Ces documents (y compris l'offre d'achat, la lettre de transmission et certains autres documents relatifs à l'offre) de même que le document de sollicitation / recommandation contiennent des informations importantes. IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ AUX ACTIONNAIRES DE SYNTHORX DE LES LIRE INTÉGRALEMENT ET AVEC ATTENTION AU FUR ET À MESURE DE LEUR MISE À DISPOSITION (CAR CHACUN PEUT FAIRE À

TOUT MOMENT L'OBJET DE MODIFICATIONS OU D'UN COMPLÉMENT D'INFORMATION) AVANT DE PRENDRE UNE QUELCONQUE DÉCISION SUR L'OPÉRATION PROPOSÉE. L'offre d'achat, la lettre de transmission et certains autres documents, ainsi que le document de sollicitation / recommandation, seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires de Synthorx. Ces documents pourront également être obtenus gratuitement sur le site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Il sera également possible de se les procurer, sans frais, en contactant Sanofi ou Synthorx. Ces documents seront disponibles gratuitement sur le site Web de Synthorx <https://ir.synthorx.com/> ou sur simple demande adressée au service Relations Investisseurs de Synthorx à l'adresse [ir@synthorx.com](mailto:ir@synthorx.com). Les documents déposés par Sanofi auprès de la SEC seront disponibles gratuitement sur le site Web de Sanofi <https://en.sanofi.com/investors> ou sur simple demande adressée au service Relations Investisseurs de Sanofi à l'adresse [ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com).

Outre l'offre d'achat, la lettre de transmission et certains autres documents relatifs à l'offre, de même que le document de sollicitation / recommandation, Sanofi et Synthorx déposent des rapports annuels, des rapports spéciaux et d'autres informations auprès de la SEC. Des copies de ces rapports et informations peuvent être consultés dans la salle de documentation publique de la SEC sise 100 F. Street, N.E., Washington D.C. 20549. Pour des informations sur les horaires d'ouverture de cette salle, prière de composer le 1-800-SEC-0330. Les documents déposés par Sanofi et Synthorx auprès de la SEC sont également mis à la disposition du public par les services de documentation commerciale de la SEC, de même que sur son site Web à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).